



Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

VADEMECUM
Compte-rendu d'exécution sur l'EXPERIMENTATION au 31 décembre 2011
AP1 - AP2 - AP3 - AP4 - APDOM1

Note préliminaire importante :

Conformément à la convention relative à votre expérimentation, le versement de la première tranche de subvention pour 2012 est subordonné à la remise d'un compte-rendu d'exécution. La qualité des informations produites, notamment celles concernant l'emploi des crédits versés par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse, est indispensable pour vérifier que l'exécution de l'expérimentation est conforme aux termes de la convention ou que, le cas échéant, des ajustements doivent être effectués sur ladite convention.

*Tous les porteurs de projets sont soumis à la remise de ce compte rendu pour le second semestre 2011, sauf **pour les projets se terminant avant le 31 décembre 2011** Le cadre du rapport final sera transmis aux porteurs de projets non concernés par la remise du compte rendu d'exécution.*

Pour mémoire, le rapport final doit être remis dans les 3 mois suivant la fin de la convention.

Ce document a vocation à expliciter la façon dont le compte rendu d'exécution devra être rédigé par le porteur de projet. L'évaluateur doit rédiger un rapport similaire.

Les informations contenues dans ce rapport concerneront le second semestre 2011. Les éléments antérieurs pourront être rappelés en tant qu'ils permettent de comprendre la situation présente.

Ce compte rendu d'exécution ne sera pas rendu public.

Ce compte rendu présentera une longueur maximale de 8 pages et ne comprendra pas d'annexes.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des documents annexes (rapports, compte rendu de comité de pilotage, supports de communication écrits ou électroniques etc...) merci de le faire soit par courrier, soit par courriel à l'adresse fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr, en précisant en objet votre numéro de projet (APX_XXX).

Le compte rendu d'exécution devra être un document rédigé et ne pourra pas consister en une liste d'informations brutes. Chacune des informations rapportées dans ce document devra être expliquée et justifiée de façon claire.

Le compte rendu d'exécution doit obligatoirement être déposé en ligne sur l'extranet du site <http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse>, avant le 31 janvier 2012, grâce aux codes d'accès qui vous ont été précédemment communiqués.

I/ Public visé par l'expérimentation (1/2 page)

Indiquer dans cette rubrique le nombre de bénéficiaires effectivement concernés par le projet entre juin à décembre 2011.

En cas de sous-effectifs mentionnés lors du dernier rapport soumis en janvier, indiquer si une montée en charge a été notée ce semestre.

Il est également nécessaire de préciser les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires en précisant quel système d'information a été mis en place pour les identifier et les suivre. Si les bénéficiaires sont différents de ceux qui avaient été initialement visés, analyser les raisons pour lesquelles existent ces différences.

II/ Dispositif testé (1 page et demi max)

Il s'agit ici de décrire de manière concrète les différentes composantes du dispositif mis en place à l'attention des jeunes, en détaillant les étapes des modalités pratiques du repérage des jeunes à leur sortie du dispositif.

III/Actions mises en œuvre pour la réalisation des objectifs (1 page et demi max)

Il s'agit ici d'explicitier

- *les actions qui ont été mises en œuvre depuis le rapport de juillet 2011 et les difficultés éventuelles de mise en œuvre.*
- *les retards éventuels dans le calendrier en indiquant si besoin le nouveau calendrier d'action. Préciser si ces retards pourront être rattrapés dans le temps imparti à l'expérimentation-*

Lorsque les actions réalisées diffèrent de ce qui était initialement prévu, en analyser les conséquences positives ou négatives par rapport aux objectifs

Il faudra clairement expliquer :

- les variations effectives sur la période écoulée et sur les actions prévues par rapport à la version initiale du calendrier;
- les causes et conséquences de ces variations.

Enfin, les difficultés rencontrées tant dans le déroulement du calendrier que dans la mise en œuvre concrète des actions seront précisées. Il est important d'expliquer les moyens déployés pour les résoudre et si ceux-ci ont déjà portés leurs fruits.

III/ Relations entre le porteur et les parties prenantes au projet (1 page)

Préciser les relations avec les partenaires institutionnels et opérationnels

Faire un point complet sur les points forts et points faibles des partenariats construits et préciser quelles modalités d'implication dans le suivi de l'expérimentation, quels outils communs ont été construits ...

S'il y a des **changements intervenus dans les partenariats** (financiers, opérationnels) depuis le dernier rapport en indiquer les raisons et l'impact pour le projet.

IV/ Pilotage du projet (1 page et demi maximum)

Si la composition du comité de pilotage a été donnée lors du rapport de juillet 2011, il n'est pas nécessaire de la mentionner à nouveau. Il est toutefois nécessaire de mentionner tout changement dans la composition du comité de pilotage depuis le rapport de juillet 2011 : institution nouvellement associée au comité de pilotage, ou à l'inverse partenaire qui s'est désengagé. En cas de désengagement d'un membre du comité de pilotage, préciser les raisons de ce désengagement.

Pour les projets qui n'avaient pas encore de comité de pilotage mis en place, il est par contre nécessaire de préciser la composition de ce comité de pilotage

Préciser les dates des réunions depuis juillet 2011 ainsi que les dates prévisionnelles des prochaines réunions

Préciser si le comité de pilotage a été amené à prendre dernièrement des décisions en vue de réorienter la mise en œuvre du projet ou de son évaluation. Si oui, il est important d'en expliquer la raison et l'impact concret de cette décision sur le respect des objectifs, la mise en œuvre du projet, et celle de l'évaluation.

Dans la partie « autres commentaires » préciser le cas échéant les modalités de coordination entre les différents sites d'expérimentation (préciser le nom et titre de la personne dédiée à cette coordination).

V/ Facteurs de coûts et aspects budgétaires (2 pages)

1. Dans le premier tableau relatif au bilan de l'exécution financière pour l'année 2011, pour ce qui concerne **les charges**, il faut reporter, dans la colonne « prévu annuel 2011 », de manière détaillée le montant et l'objet des dépenses prévues (ne pas se limiter aux seules têtes de chapitres) tels que figurant, en annexe financière de la convention pour l'année 2011. En regard, dans la colonne « effectivement dépensé au 31/12/2011 », il faut reporter le montant de **dépenses effectives (engagées et/ou payées)** au 31/12/2011.

Pour ce qui concerne **les produits**, indiquer dans la colonne « prévu annuel 2011 » les montants figurant en annexe à la convention, et dans la colonne « effectivement obtenu au 31/12/2011 », reporter les montants de **recettes effectives** au 31/12/2011.

2. Afin d'avoir une vision claire sur l'utilisation de la subvention du FEJ, il convient de renseigner également le second tableau synthétique tant sur la dépense réalisée au 31 décembre 2011 que sur la prévision de reliquat éventuellement restant pour le premier semestre 2012.

Une explication **rédigée** permettra de lire ces chiffres de façon éclairée en mettant en lumière les facteurs de coût et d'explicitier les éventuels écarts entre prévision et exécution.

Cette rubrique devra de manière générale aborder les dépenses effectuées depuis le démarrage de l'expérimentation, ainsi que les prévisions de dépenses pour la suite de l'expérimentation. Il est impératif d'alerter sur d'éventuelles difficultés rencontrées ou pressenties.

Les points suivants pourront également faire l'objet d'une description particulière permettant d'expliquer les chiffres reportés dans le tableau, si cela s'avère pertinent :

- les détails liés aux charges de personnels : à quoi correspondent les coûts en terme d'ETP consacrés entièrement ou partiellement au projet, quel est leur statut (contractuels, contrats aidés, etc...) ?
- les variations éventuelles du budget alloué à l'expérimentation depuis la version initiale ;
- les causes de ces variations ;
- les conséquences en termes de contenu de l'expérimentation ;
- les solutions proposées ou effectivement mises en œuvre.

VI/ Autres commentaires (1 page max)

- Indiquer enfin tout autre commentaire utile ayant trait à l'exécution du projet d'expérimentation ou tout point sur lequel vous souhaiteriez attirer l'attention du FEJ
- Vous pouvez aussi mentionner dans cette partie des extraits de témoignages de jeunes qui ont bénéficié du dispositif que vous mettez en place.